CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PAULA GONÇALVES

PHOTOGRAPHE

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'applique à toutes les commandes conclues entre le client et Paula Gonçalves, photographe Siret 811 619 535 00016 demeurant à Yutz (57970).

1. Objet

Paula Gonçalves propose des prestations photographiques d'événements privés tels que présentés sur le site internet www.paulagoncalves.fr

La passation d'une commande par le client entraîne l'entière adhésion aux présentes conditions générales de vente (CGV), sauf conditions particulières consenties par écrit entre la photographe et le client. Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de vente joint en annexe, que le client s'engage à renvoyer par mail ou par courrier, tout deux obligatoirement paraphés, complétés et signés.

Par son utilisation du site internet www.paulagoncalves.fr ou par le simple fait de réserver une séance, le client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales.

2. Réservations des reportages photo

La réservation d'une prestation photographique se fait exclusivement par téléphone 07.83.29.76.72 ou par e-mail à l'adresse contact@paulagoncalves.fr. Elle peut se faire à tout moment sous réserve de disponibilité de la photographe. Le client s'engage à renvoyer par e-mail ou courrier les conditions générales de vente et le contrat de réservation paraphés et signés.
Toute réservation de séance photographique doit être validé par un contrat et le versement d'un acompte (150 ou 300 euros selon le coffret choisi par le client) ou de la totalité de la séance.
Toute réservation de travaux photographique donne lieu au règlement intégral de la facture par un virement bancaire.
Le solde de la rémunération doit être versé au plus tard le jour de la séance.
Les règlements acceptés sont : CHEQUES (pour tout montant supérieur à 150 euros) OU ESPECES.

Les prix sont ceux valables à la date de la commande. Les prix de vente sont ceux applicables au moment de la réservation d'une séance ou de la commande de produits supplémentaires.

Paula Gonçalves se réserve le droit de modifier ses tarifs et prestations à tout moment, sans préavis ni indemnité.

3. Déroulement de la séance

Le jour de réalisation de la séance, l'heure fixée est impérative. La photographe se réserve le droit d'annuler la séance pour tout retard d'un client au delà de 30 mn.

Les séances photographique se réalisent uniquement du lundi au vendredi (sauf mercredi) à partir de 09H30.

Il est formellement interdit de prendre des photos avec un appareil photo, téléphone mobile ou une tablette durant la séance sauf accord express de Paula Gonçalves photographe.

a) Séance « nouveau-né »

Une séance « nouveau-né » est fixée impérativement à 9h30 et ne peut être envisagée que pour des bébés âgés de moins de 12 jours, compte tenu de la manipulation nécessaire. Le client contacte la photographe par téléphone et en fonction de la date prévue pour l'accouchement, la photographe fixe une date présumée pour la séance. Cette date ne sera validée et n'engagera la photographe qu'après réception du versement par le client d'un acompte sur le prix total de la prestation réservée par le client. Le client s'engage à prévenir la photographe de la naissance de l'enfant par e-mail et dans les 48h, afin de lui permettre, le cas échéant en cas de naissance avant terme, de se dégager une disponibilité dans son emploi du temps.

Les séances « nouveau-né » ne peuvent être reportées au-delà des 12 jours du bébé. Les parents s'engagent donc à se libérer dans ce délai, aucune exception ne pourra être acceptée car il en va de la réussite de la séance. En cas d'hosptalisation de bébé, s'il n'est plus possible de réaliser une séance nouveau-né, il sera procédé à une séance bébé 6-10 mois (quand bébé se tient assis).

Si le jour de la séance, la photographe constate, après plusieurs tentatives, que le bébé n'est pas dans les conditions permettant d'effectuer les poses demandées par le client, la photographe proposera l'emmaillotement du bébé comme style artistique. Si le client n'est pas d'accord avec ce choix artistique, la photographe pourra proposer de reporter la séance lorsque le bébé se tiendra assis (6 - 10 mois). Un supplément de 150€, couvrant les frais de séance, sera demandé au client.

En cas de naissance d'un bébé pendant les congés du photographe, celui-ci ne pourra pas être tenu pour responsable d'une naissance avant ou après terme et donc d'une indisponibilité pour réaliser la séance du bébé dans les 12 jours. En accord avec les 2 parties, le client aura le choix entre 2 séances : une séance nouveau-né emmailloté envisageable pour des bébé âgé de 30 jours maximum ou une séance bébé 6 à 10 mois (quand bébé se tient assis).

3. Déroulement de la séance

b) Séance bébé (6-10 mois)

Les séance 6-10 mois sont réalisables uniquement quand bébé se tient parfaitement assis et ne sont pas adaptés aux bébés qui rampent ou marchent. Aussi, le client s'engage à tenir informé le photographe au plus tard 1 semaine avant la séance de l'évolution de son enfant :

- si bébé ne se tient pas encore parfaitement assis, le photographe proposera une nouvelle date au client. Le report de la séance n'engendra alors aucun frais supplémentaire.

- si bébé marche ou rampe le jour de la séance et que la séance ne se réalise pas dans les meilleures conditions, le client s'engage à réaliser une séance mère/enfant (comprenant 5 photos) le jour même.

Un supplément de 150 euros sera demandé au client si la séance est reportée à sa demande ou si la photographe constate que le bébé n'est pas dans des conditions permettant d'effectuer le shooting.

4. Prix

Les prix sont ceux valables à la commande.
Des frais de déplacement pourront être appliqués. Ils devront obligatoirement être acquittés en suppléments.

5. Paiement

Paula Gonçalves Photographe accepte les paiements en espèces, les chèques et les virements bancaires.

Un règlement échelonné peut être mis en place après discussion préalable avec le photographe. Les travaux photographiques ne seront remis au client qu'après règlement total des sommes prévues entre les parties.

Pour les paiements en espèces, le solde sera payé le jour de la prestation, avant le début de la séance.

Pour les paiements par virement, le solde devra être sur le compte bancaire de la photographe le jour de la prestation (avant la séance).

Pour les paiements par chèque, le solde sera payé le jour de la prestation, avant le début de la séance..

Aucune ristourne pour paiement comptant ne peut être accordée.

En cas de chèque sans provision, le client sera averti par la photographe et disposera d'un délai de 72h pour régler la prestation en espèces à la photographe, contre remise d'un reçu. Tout retard de paie-ment donnera lieu au paiement d'intérêts au taux minimal prévu par l'article L 441-6 du Code de commerce (intérêt légal multiplié par trois) exigibles de plein droit et sans rappel, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture.

Dans le cas où le client n'a pas satisfait à ses obligations (défaut ou retard de paiement) antérieurement, la prestation, objet de ces CGV, ne pourra ne voir réalisée.

6. Remises des photographies

Les photos à remettre au client seront sélectionnées par la photographe. Si le client souhaite acheter des photos supplémentaires, une galerie pourra être mise en place sur demande.
La livraison des fichiers numériques se fera sous format jpeg et envoyée par e-mail (via weTransfer).
Les autres formats de fichiers sont la propriété de la photographe et ne seront en aucun cas remis au client.
La photographe ne livre jamais les photos brutes.
La photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au client.
Toute demande de duplicata lui sera alors facturée selon les tarifs en vigueur. Le post-traitement, au même titre que la prise de vue est propre à la photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique. La photographe est la seule à décider du post-traitement qu'elle appliquera aux négatifs numériques.
Seules les photographies traitées par la photographe seront exploitables par les deux parties.

Aucun cliché brut ne sera donné au client, ne pourra être exigé et la photographe se réserve le droit de les détruire dans le délai qui lui convient.
Si le client souhaite obtenir une nouvelle proposition de post-traitement sur une photo, celle-ci sera facturée selon le tarif en vigueur d'un fichier numérique. La remise des impressions et albums photographiques s'effectuera sur RDV uniquement à son studio. Il s'agit simplement d'un RDV de remise de produits. (La photographe ne réalise pas de RDV de présentation des images retouchées). La photographe ne livre pas les photos et les produits au domicile du client.

7. Droits de rétractation

Le client dispose d'un délai de rétraction de 7 jours ouvrables à compter du lendemain du jour de la conclusion de la commande est donc du paiement de l'acompte.

Toute décision de rétractation effectuée dans le délai imparti fera l'objet d'un remboursement du montant effectivement versé et cela uniquement par chèque. Cependant, aucun remboursement ne sera effectué si la prestation a été réalisée en totalité ou en partie avec l'accord du client, avant l'expiration du délai de rétraction.

Après ce délai de 7 jours , la somme versée pour la commande ne sera plus remboursée.

8. Annulation

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographique (séance photos) devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant de l'acompte ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeure pour le client (hospitalisation, décès, accident).

En cas de report d'une seance demandée par le client, dans un délai inférieur à 48h et non lié à une force majeure (accident, hospitalisation, décès), Paula Gonçalves Photographe se réserve le droit de demander au client des frais de séance d'une valeur de 150€ pour fixer une nouvelle date.

9. Force majeure et maladie

Paula Gonçalves Photographe se réserve le droit d'annuler une prestation photographique en cas de force majeure ou de maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que se soit.La photographe s'engage à proposer une autre date aux clients.

La photographe, de son plein gré ou par obligation, pourra être amenée à reporter une séance photo en cas d'évènements exceptionnels et inévitables :
- évènement naturel (tremblement de terre, ...),
- évènement sanitaire (maladies contagieuses, ...),
- évènement politique (attentats, ...),
- accouchement prématuré.

Dans un telle situation, la photographe sera amenée à proposer au client une nouvelle date ou à proposer une nouvelle séance d'une même valeur.
En cas d'annulation de la séance à l'initiative du client, le montant intégral du coffret sera dû.

10. Problème technique et accident

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque durant la prestation empêchant Paula Gonçalves Photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant sera remboursé sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que se soit.

11. Propriété intellectuelle

Les photographies réalisées lors d'une séance sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et droits d'auteur).

Même après cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle de la photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. Seul le droit à l'image du client lui est inaliénable. Un quelconque usage commercial n'est pas autorisé par la photographe (sauf accord écrit).
Toute utilisation d'une photographie, quelle qu'en soit l'usage (concours, diffusion, exposition, reproduction, etc.) faite sans l'accord écrit de la photographe constitue un délit de contrefaçon, au sens de l'article L 335-2 du même Code, et est punissable de peines pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 300000 € d'amende.
Il est notamment interdit et puni par la loi de numériser les tirages en vue de les diffuser sur Internet ou d'en faire des reproductions (y compris dans le cadre privé), de copier et d'utiliser les images présentées sur les différents supports propres à la photographe, de retirer par quelconque procédé la signature et/ou logo de la photographe et de modifier les photos (passage en noir et blanc, recadrage, retouches diverses, etc.) sans autorisation préalable de la photographe.

Lorsque le client achète les fichiers numériques en haute résolution, il lui est autorisé de reproduire les fichiers et de les enregistrer sur tout support qu'il souhaite dans un seul but de conservation, uniquement pour son usage personnel et privé.

Pour toute utilisation publique, incluant les réseaux sociaux, le client devra obligatoirement citer le nom de la photographe (Paula Gonçalves Photographe) et mettre soit le lien de sa page Facebook, soit le lien de son site (www.paulagoncalves.fr).

Dans le cas où le client refuse les droits de publication à la photographe, il lui est également interdit de publier les photos (sur les réseaux sociaux et tout autre support); en cas de publication par le client, la photographe pourra elle aussi utiliser les photographies, et ce, même si le contrat stipule le contraire.

12. Droit à l'image et autorisation de diffusion

Le Client déclare être majeur, poser librement pour des photographies et autoriser la prise de vues.
Les représentants légaux déclarent être majeurs et autoriser les prises de vues de leur(s) enfant(s) mineur(s).
Si l'un des représentants légaux s'avérait être mineur, les signatures de ses parents ou de ses représentants légaux est obligatoire, exception faite des personnes mineures émancipées.
Dans le cas où un seul parent signe le contrat, il atteste que l'autre parent ne s'oppose ni à la prise de vues, ni à l'exploitation des images réalisées.
Par la signature du contrat de vente, le client déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente et autorise expressément Paula Gonçalves à utiliser toutes les images issues de la séance photographique sur lesquelles il apparaît ainsi que les membres de sa famille (nouveau-né, bébé, conjoint), sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour une durée de 10 ans.

Chaque personne majeure ayant posé pour Paula Gonçalves peut faire savoir à Paula Gonçalves Photographe, par écrit, qu'il s'oppose à la cession de son image (ou celle de son enfant, conjoint). Pour cela, un courrier écrit, envoyé par lettre recommandée, doit être adressé quelques jours avant la date de la séance à Paula Gonçalves. Dans ce courrier, il doit mentionner clairement le nom de chaque personne dont il ne souhaite pas céder l'image.

Si, à la demande du client, des photos déjà diffusées sur Internet ou sur un autre support doivent être enlevées, Paula Gonçalves se réserve le droit de facturer des frais au client pour supprimer les photos concernées :
- sur les réseaux sociaux : 50 euros par photo et par réseau social
- sur le site internet : à partir de 90 euros
- autre support : à partir de 150 euros

13. Responsabilité en cas de blessure ou casse

Le Client est responsable de lui-même et des personnes l'accompagnant à la séance.

La photographe ne peut pas être tenue responsable d'un accident ou de casse de matériel en séance qui aurait pu être évité si les parents avaient surveillé leur(s) enfant(s).

Il ne pourra pas être intenté de poursuites judiciaires contre elle.
En cas de détérioration ou de casse du matériel par le Client, celui-ci devra rembourser au prix du neuf.

14. Commande de travaux photographiques

L'intégralité du paiement sera demandé au client à la commande des produits dérivés à partir de la séance (livre photo, tirages, agrandissements, etc.),
Les produits sont à retirer au studio de Paula Gonçalves Photographe sur RDV uniquement.
Le délai de livraison est de 4 à 8 semaines en fonction des produits à compter de la réception du règlement.

Conformément à l'article 121-20-2 du code de la consommation, le droit de rétraction ne pourra être exercé pour ces produits, considérés comme étant nettement personnalisés.

Les dates et délais de mise à disposition ne sont donnés qu'à titre indicatif, en cas de retard de livraison d'un fournisseur, Paula Gonçalves Photographe ne sera pas tenue pour responsable et aucune compensation quelle qu'elle soit ne pourra lui être demandée.

15. Fichiers numériques et impression

Il est vivement recommandé de faire au moins une copie sur un disque dur ou un autre support.
Si vous faites réaliser des tirages sur un site internet, il est très important de décocher la « retouche automatique » qui est parfois proposée et qui ruinerait le travail de post-traitement réalisé par la photographe.

Dans le cas d'impression ou tirages photos, la photographe décline toute responsabilité quant au résultat obtenu dans un laboratoire lambda.

De même, la qualité des fichiers numériques peut ne pas être optimale sur un écran non calibré. La photographe décline toute responsabilité due à cet effet

16. Modification des conditions générales

Paula Gonçalves Photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment les présentes conditions générales.
Les conditions ainsi modifiées seront applicables à toute commande passée après la date de modification, y compris toute commande complémentaire ou annexe à une commande antérieure.

17. Données à caractère personnel

La photographe s'engage à préserver la vie privée de ses clients.

En aucun cas les données recueillies ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Les informations personnelles demandées au client sont destinées exclusivement à la photographe, à des fins de gestion administrative et commerciale.

18. Style photographique

Les clients reconnaissent qu'ils sont familiers avec le book de la photographe et sollicite ses services en toute connaissance du style artistique de celle-ci. Ils reconnaissent également que le travail de la photographe est en constante évolution, que la prestation proposée par la photographe est unique et artistique et que les photographies livrées peuvent être différentes des photographies prises par la photographe dans le passé.

La photographe assure qu'elle utilise tout son potentiel et tout son jugement artistique personnel pour créer des images cohérentes avec sa vision personnelle de l'événement. Les clients acceptent que cette vision peut être différente de la leur.

En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts ou des critères esthétiques propre à chacun.

19. Accessibilité et disponibilité du studio

Le studio Paula Gonçalves photographe est accessible uniquement sur RDV confirmé par la photographe.
Le studio est fermé le mercredi après-midi et le week-end.

Si le client se présente sans RDV confirmé au studio pour une séance ou récupérer une commande, la photographe ne pourra le recevoir.

La photographe ne répond pas aux appels le soir à partir de 18h et le week-end. Lorsque la photographe est en séance photo, elle ne peut pas répondre au téléphone.
Il est vivement recommandé de laissez un message, la photographe répondra lorsqu'elle sera disponible.

20. Loi applicable

Toutes les prestations réalisées par la photographe sont soumises à la loi française et seul le juge français est compétent. Avant toute action judiciaire suite à un éventuel désaccord, le client et la photographe s'engagent d'abord à trouver une issue amiable, puis une conciliation auprès d'un médiateur qui pourra être désigné par les organes représentatifs des photographes professionnels.

Pour toutes contestations relatives à la propriété intellectuelle, le tribunal compétent en la matière est le Tribunal de Grande Instance de Thionville.

Le client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales qui précèdent et en avoir compris la teneur dans leur totalité. L'acompte versé pour la réservation fera foi et/ou la signature du présent contrat d'acceptation des conditions générales de vente.

A …… Le ……/……/……

Signature des clients :